

C'est à Verdun, au fort de Vaux

Version à cinq couplets et deux refrains chantée en 1976, de mémoire et a capella, par Léonard Frachet, un ancien combattant de 1914-1918.

Source :

Chanson recueillie par Eric Montbel en août 1976 au cours d'un collectage ethnomusicologique à La Croisille-sur-Briance (Haute-Vienne). Léonard Frachet était selon Eric Montbel un « chanteur de batteuse » comme il en existait autrefois dans le Limousin.

Contexte :

Léonard Frachet a 82 ans lorsqu'il est enregistré par Eric Montbel. Né à La Croisille-sur-Briance le 6 janvier 1894, il appartient à la classe 1914. Le registre matricule conservé aux Archives départementales de la Haute-Vienne (1R765 n° 867, recrutement de Brive-la-Gaillarde) permet de suivre son parcours pendant la guerre. Après avoir été déclaré en juin 1914 « exempté pour faiblesse irrémédiable », il est « récupéré » six mois plus tard, après les pertes énormes du début de la guerre. Il est incorporé successivement au 143^e régiment d'infanterie, puis au 416^e en juillet 1915, enfin à partir de juillet 1916 au 80^e RI avec lequel il combat en particulier à Verdun. Il est démobilisé en septembre 1919 et revient en Limousin où il est cultivateur à Meuzac puis à La Croisille. Léonard Frachet est décédé le 26 janvier 1982.

Rien dans le bref entretien enregistré qui suit l'interprétation ne permet de savoir dans quelles circonstances Léonard Frachet a eu connaissance de la chanson, ni d'ailleurs s'il l'a lui-même chantée pendant la guerre. De même, on ignore s'il a fait partie d'une association d'anciens combattants où la mémoire de la chanson aurait pu être entretenue.

Remarques sur les paroles :

Sans titre annoncé, la chanson est chantée de mémoire, ce qui explique quelques hésitations sur l'ordre des couplets.

Au second couplet chanté par M. Frachet, la localisation « en Argonne » n'est pas celle du refrain principal (« A Verdun, au fort de Vaux »). On retrouve dans d'autres versions une divergence semblable (voir Champagne-17-02-15 et Craonne-19-a).

A la différence des versions actuellement connues qui sont toutes à quatre couplets, un cinquième couplet est ici intercalé entre les habituels second et troisième couplets. Ce couplet insolite présente, comme le second couplet qui évoque « les Boches », une autre allusion à l'ennemi : « les Pruscaux » pour Prussiens, un terme plus utilisé en 1870-1871 qu'en 1914-1918. Il dénonce aussi les inégalités qui existent au front entre les malheureux troupes et les officiers à la solde substantielle, une thématique nouvelle dans une chanson qui insiste sur l'opposition entre les embusqués de l'arrière et les putois des tranchées.

Bibliographie :

Une transcription incomplète de la chanson a été publiée en 1996 par Claude Ribouillault dans *La musique au fusil avec les Poilus de la Grande Guerre*. Ce texte reprenait une publication antérieure dans *Modal, cahiers d'ethno-musique*, n°4.